

Séance du Conseil communal du 25 juin 2012

Marché hebdomadaire - emplacement

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 14 mai 2012, la Municipalité a décidé de replacer le marché au centre du bourg. Les stands des étalagistes s'étendront dans la Grand-Rue de part et d'autre de la Place des Halles et sur la Place de la Couronne.

Cette nouvelle disposition permettra d'accueillir d'éventuels nouveaux stands.

Cette décision a été prise d'entente avec la Société de développement et à la demande des commerçants locaux.

La Grand-Rue devrait ainsi retrouver, le samedi matin, l'animation qu'elle connaissait avant le déplacement du marché à la Place du Bourg et sur le Quai Doret, qui avait été rendu nécessaire par les travaux d'introduction du gaz dans la Grand-Rue.

La Municipalité